



**A l'attention de tous nos partenaires**

**Attestation sur l'honneur relative à la lutte contre le travail dissimulé**

Je soussigné, Mr alain ROWAN, agissant en qualité de Président de la SAS AXEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro 984 448 753,

Atteste sur l'honneur que :

L'entreprise AXEN respecte les obligations légales en matière de déclaration et de rémunération de ses salariés.

Tous les salariés de l'entreprise sont déclarés auprès des organismes sociaux et fiscaux compétents, et perçoivent une rémunération conforme aux dispositions légales et conventionnelles en vigueur.

L'entreprise n'a recours à aucune forme de travail dissimulé, notamment :

le travail au noir,

le prêt illicite de main d'œuvre,

la fausse déclaration d'activité ou de statut.

L'entreprise s'engage à respecter scrupuleusement les dispositions légales relatives à la lutte contre le travail dissimulé et à se tenir informée de toute évolution de la réglementation en la matière.

Fait à NICE, le 02/01/2026

Mr Alain ROWAN

Président de la SAS AXEN